L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 AVRIL 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance. 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, n'est reconnue si elle n'est accompagnée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une ligne par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement nécessité dans l'ordre original, devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de 12 lignes en usage.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes travaillant pour du détail, les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, sont les seuls pour notres, bachemes et bateaux à vapeur, ont les mêmes droits que tous les autres souscripteurs, mais ces abonnemens ne peuvent s'étendre et n'étendent pas.

Le prix des souscriptions aux avis entiers à 4 cts sur et à chaque fois, ainsi que pour chaque insertion.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bienfaisantes, les articles signés par des passagers, les annonces de bâtisses, etc. etc. doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, doivent être payées comme chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires de l'espèce.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires (les abonnés exceptés), comme que vendre à l'enchère par autorité de justice, vente de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, etc. etc. seront payées à raison de 1 cent par ligne.

LES ANNONCES qui ne seront pas sur le duché de l'insertion seront publiées pendant un mois et doivent être payées en considération de cette disposition.

A TOUS ANNONCES qui ne seront pas publiées, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait une réponse.

LES THEATRES et autres entreprises ouverte pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de représentation sont considérés comme abonnés pour une somme de $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.

☞ Réduction, à 5 cents, du prix de passage. ☜

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis le point de jour jusqu'à 9 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à minuit.

Les pères de famille qui désireraient voir leur famille se rafraîchir, changer d'air, le pourront faire avec le plus grande sécurité, les bouteilles étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la pêche, le pourront sans la moindre difficulté, les wharts sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

	5 cents.
Pour une personne seule,	5
Pour un cheval et son cabriolet,	75
Pour un cheval et un cabriolet,	50
Pour chevaux et une voiture,	31 00
Pour un cheval et un char,	75
Pour le char de plaisance, les dimanches,	50

30 mars 1844. ROBERT MURPHY.

POUR CINCINNATI & PITTSBURG.

Le steamer ROBOLPH, capitaine R. W. Vandergrift, partira pour les ports ci-dessus, ainsi que pour Louisville, Nashville, Cincinnati, quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
4 Poydras

POUR ST. LOUIS, Alton, et les Rivières des Illinois.—Le steamer CONGRESS, capitaine Marsh, est attendu sous peu, et sera incessamment pour le reste du Commerce. Pour fret ou passage, s'adresser à

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
4 Poydras

STEAMER HENRY BRY POUR ST. LOUIS.—Le beau steamer, commandé par M. A. Wheelock, pour le service de Bry, Deason et les ports intermédiaires, sauvé du Kentucky, A 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co., Agents,
34 Poydras

STEAMER ECLIPSE, Capt. J. W. Gaither, POUR ST. LOUIS. Ce superbe steamer est attendu, pour reparter immédiatement après son déchargement. Le fret est presque tout fait. Pour fret ou passage, s'adresser à

JOHN R. SHAW & Co., Agents, 34 Poydras

POUR ST. LOUIS.—Le steamer MAGNOLIA, capitaine Hollingshead, partira pour le port ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co. agents, Poydras

POUR ST. LOUIS.—Le splendide steamer MEDIATOR, capitaine Jones, partira pour le port ci-dessus, ainsi que pour Louisville, Nashville, Cincinnati, 18 avril, à 4 heures P. M. Ayant de nombreux arrangements, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co. agents, Poydras

POUR LES ATCHAFALAYAS.

Le nouveau steamer ROBERT MARCHEUR et double machine le FLORENCE, capitaine Rainer, partira pour les Atchafalaya, pour les Rivières Teche, Vermilion, Franklin, la Nouvelle Iberia, St Martinville et autres parties intermédiaires, partira aujourd'hui à 10 heures M. P. M. Fret et passage, s'adresser à bord ou à

SM. DARBY Jr., 61, Vieille-Levée.

N. B. Le Florence prendra le fret aux mêmes prix que tout autre bateau. 27 mars

STEAMER MAILE DES E. U. BRILLIANT,

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hunt, partira régulièrement de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fera son retour à la Nouvelle Orléans les mêmes jours de bonne heure. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée, pour y prendre du coton.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la Pointe.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. H. LACY, 98 Gravier

L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il a pour assurer le confort et la sécurité des passagers, pour prévenir l'explosion des bouilloires, nous avons une pompe à incendie et les voyages, non-seulement sont rendus plus faciles et moins dangereux, mais ils ont le plus grand intérêt pour ceux qui veulent y du bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Nil Desperandum, le Brillant, ne voyage pour faire de cabotage, le plus beau et le plus confortable de tous ceux qui font ce voyage. 26 fev

PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, LA BATIZE ET TOUTES LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le grand et beau bateau à vapeur, du marchand, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant de repare et peint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre cette ville et les ports ci-dessus, pour le Fame, partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les samedis, à 4 heures P. M. Pour le Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Les expéditions pour le Fame seront reçues à bord, directement à bord de l'autre à être ponctuels à l'heure du départ, ainsi que les engagements de passagers, seront reçus à la rue Dauphine, et de transport avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain est rapéré que les habitans et les agriculteurs, voudront avoir l'honneur de prendre ce qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à

JACQUES LAUBSE, Agent,
Vieille Levée, 19.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin, ne prend pas de M. Jacques Lanzes la moitié de bateau à vapeur Kamo, prévient le public et ses amis qu'il continuera à voyager comme par le passé, et qu'il ne prendra le patronage de bateaux, par l'attention qu'ils portaient pour les ordres et en fait qu'on voudra bien lui en transmettre. 1oct

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thomas Clark, partira pour Bayou Sara et Natchez, tous les dimanches soir, à 10 heures—du retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après-midi, et du Natchez tous les samedis. Ce bateau prendra le Lundi.

Les frais et les prix du marchandises sont les mêmes pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse, les chambres des dames sont meublées avec des lits pour le malle. Le capitaine pour prendre de fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

12 nov—60 J. BONNER, 11, St. Charles.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.—Le remorqueur du voilier, HILAH, capitaine Hammond, ayant le maximum partira de son chargement ce jour, ou le premier courant. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à

HULLIN & WOODRUFF,
3 avril 28, Camp

POUR NEW YORK.—Le beau paquebot OASTON, capt. O. Eldridge, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à

HULLIN & WOODRUFF,
3 avril 28, Camp

POUR NEW YORK.—Le brick régulier, ville LONG ISLAND, capitaine D. Howell, est maintenant en de bon pied pour le reste du mouvement, ayant une partie de sa cargaison engagée et de fret en passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord, ou capitaine, en face la Place d'Armes, ou à

FOSDICK & BRO., 74 Camp.

POUR NEW YORK—Mercredi 3 avril—Le magnifique paquebot régulier, à vapeur CAWEGO, capt Wood, ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à vis la marché aux légumes, ou à

FOSDICK & BRO., 74 Camp.
HULLEN & WOODRUFF.

POUR NEW YORK.—Le barque Jane Bevan, capitaine Mason, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

HULLIN & WOODRUFF.

POUR NEW YORK.—La barque Jane Bevan, capitaine Mason, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

HULLIN & WOODRUFF.

POUR NEW YORK.—Le goélette, Jane Vaughan, THAMES, capitaine Hicks, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord ou à

T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW YORK.—Le beau brick Eu vessel et de libre classe MISSISSIPPI, capitaine Bonsall, ayant à bord la majeure partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR NEW YORK.—Le navire de voilier, McLEAN, capitaine Barthers, ayant la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR NEW YORK.—Ligne de packets.—Le paquebot à vapeur LEVANT, capt. Whitlingsport, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. STANTON & Co.
Entrepôts Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK.—Le brick LORENZO, capitaine Rendsgen, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le belle barque du chasse, dite voilière MANDELINE, capt. Stanton, maintenant en de bon pied, ayant la majeure partie de sa cargaison, et pour le reste, de fret en passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune

POUR PHILADELPHIE.—La brick régulier de livraison, le voilier ALICE, capt. Colby, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment du quai. Pour fret de 75 balles de coton ou passage, ayant de bonnes arrangements, s'adresser à bord ou à

T. TOBY & BOGERT, 70, Camp

POUR BOSTON.—Le beau navire de voilier, VIE FABIAN, capt. Harland, ayant la majeure partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93, Commune.

Ports d'Europe.

POUR BORDEAUX.—Le navire français, de voilier, de première classe LE VAILLANT, capitaine F. V. Gerard, partira dans les premiers jours d'avril. Pour fret ou passage, ayant des arrangements supérieurs, s'adresser au capitaine, ou chez

JURDY & BERNIER,
18 Camp

POUR LE HAVRE—passage seulement—Le beau paquebot du voilier MEDFORD, capt Wilber, ayant toute sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour pas sage, ayant de bons arrangements, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire de voilier, STATESMAN, capt. Lerandier, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire de voilier, PEDOURO, capt. Lagrevenar, ayant une partie de son fret engagé pour le sandi port. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

Chs. DUFOUR, 11, rue Conti.

POUR LE HAVRE.—Le navire du voilier, LIVE, capitaine Coudin, ayant la majeure partie de son fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à

L. H GALE, 93, Commune

POUR BREME.—Le beau navire brémois EVERHARD, capitaine Hanke, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des arrangements, s'adresser à bord ou à

SCHMIDT & Co.
68, Bienville

POUR TRIESTE.

Le brick anglais du voilier AGNES, capitaine Cash, pouvant encore contenir 100 tonneaux de plus. Pour frais des engagements, s'adresser à

WM FRENN & Co, 86 Domaine.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire AMERICAN, navire neuf ARRAGON, capt. Knight, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ainsi nos cabines, s'adresser à l'entrepôt, rue du quai à bord, en face la presse d'un bas, ou à

LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire ABBOTSFORD, capitaine Everett, pouvant encore contenir des chaux et un bel entrepôt, ayant de bons arrangements, pour le retour 9, 8me. municipalité 6

L. H. GALE,
93, Commune

POUR LIVERPOOL — La barque anglaise du voilier ASHLAND, capt. Williams, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire du voilier, REGULUS, capt. Childs partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage s'adresser à

L. H. GALE,
93 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire du voilier ATLANTIC, capitaine Foster, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais de libre classe SEMAPHIN, capitaine Allock, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

W. FRENN & Co, 86, Domaine.

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise du voilier ALFRED, capitaine Jones, partira dans la majeure partie de son chargement arrêté, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais de libre classe SEMAPHIN, capitaine Allock, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

W. FRENN & Co, 86, Domaine.

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise du voilier ASHLAND, capt. Williams, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire du voilier, REGULUS, capitaine Childs, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire du voilier ATLANTIC, capitaine Foster, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais de libre classe SEMAPHIN, capitaine Allock, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

W. FRENN & Co, 86, Domaine.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais du voilier ALFRED, capitaine Jones, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire du voilier, STATESMAN, capt. Lerandier, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire du voilier, STATESMAN, capt. Lerandier, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. H GALE, 93 Commune

POUR BREME.—Le beau navire brémois EVERHARD, capitaine Hanke, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des arrangements, s'adresser à bord ou à

SCHMIDT & Co.
68, Bienville

POUR VERA-CRUZ.—Le navire américain de libre classe NEW YORK, capitaine Lewis, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord ou à

SCHMIDT & Co.

POUR VERA-CRUZ.—Le navire de libre classe JOHN BARR, capitaine Hollingshead, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord ou à

SCHMIDT & Co.

POUR VERA-CRUZ.—Le goélette PILOT partira pour le port ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à

A. CAPDEVIELLE, 74, rue de la Levée

PORTS DU GOLFE.

La Compagnie d'Assurance mutuelle de New York, le conformément aux dispositions de sa charte, (section 1) de la compagnie donne avis que le montant total des primes reçues pour l'année expirant le 17 décembre 1843 était de $644,717

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE.

Le montant des primes donnant droit à bénéfice pour l'année, était de $41,711
Le montant des pertes et frais était de 509,109
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1843, 136,313
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1842, 99,031
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1841, 134,814
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1840 90,767
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1839, 47,907
Total pour 5 ans, $507,832

Et la Compagnie maintenant, ainsi qu'elle a fait les bénéfices suivants, savoir

Dans la ville de New-York,	Au Pair	Val. à	Pr. et.
y compris 20 cent. de work,	$7,200	10,234	14,200
Fonds de l'Etat de N. York 5 pour cent,	10,000	10,100	9,967
Fonds de l'Etat de N. York, 6 pour cent,	10,000	15,675	10,750
Fonds de l'Etat de N. York, 7 pour cent,	10,000	16,716	17,663
	17,000	13,900	13,270
	60,200	72,721	60,649
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans la ville de New-York,			226,300
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans le reste de l'Etat de New-York,			10,061
A quoi il faut ajouter le montant en caisse de la compagnie au 17 déc. 1843,			22,817
Billets recevables,			418,494
Et il est dû pour primes de polices maritimes et contre l'incendie, récemment mises en vigueur, et dont quelques-unes ne sont pas encore collectées, et dans les mains de l'agent,			97,946
			837,327

Le président et les administrateurs ont déclaré ce jour un dividende de vingt un pour cent sur les primes dont les bénéfices des assurés expirant le 1 décembre pour les quelles certificats d'inscription seront mis en circulation. Les assurés à cette auxquels ils sont dûs le 1er. février prochain.

Et le président et les administrateurs ont aussi déclaré un dividende de trois pour cent sur l'ancienne de 1829, 1840, 1841 et 1842 payable aux sociétaires le 9 janvier prochain.

Par ordre du bureau.

JOS R. COLLINS, Secrétaire.

Administrateurs:

Zebedee Cook, jun. Samuel F. Dodge,
Gulian C. Verplanck, Nathaniel W. Morrill,
Robert B. Minturn, William H. Aspinwall,
Fletcher Sheffield, Caleb Barstow,
Charles S. Russell, Charles H. Marshall,
Andrew T. Fillet, Adam Norrie,
David Hadden, Mortimer Livingston,
John D. Van Buren, Nathaniel Weed,
Herman Ostrander, Joseph Sloane,
Alfred Pell, J. De Peyster Ogden,
Henry W. Hicks, P. Cottenet.

Francis P. Bogg,
ZEBEDEE COOK jun. Président.
ALFRED PELL, Vice Président

Donc, toutes les personnes qui se sont assurées à la Compagnie d'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, obtiendront leur part de la Compagnie ou EN VILLE, soit droit à un dividende de

VINGT ET UN POUR CENT

Les certificats d'inscription pour lesquels il est dû, seront reçus et seront payés à être délivrés dans le commencement de mois de janvier prochain, 17, rue de Cadre, ou en continuant à recevoir des assurances contre les risques de la mer, de feu et du feu aux taux réguliers de la Compagnie, et les assurés qui auront assuré seront droit à un PRORATA proportionnel A TOUS LES BENEFICES DE LA COMPAGNIE pour l'année 1844.

THOMAS A. ADAMS.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

La Compagnie d'Assurance de New-York "Contribution" (Incorporée Février, 1836) une agence dans la ville de la Nouvelle-Orléans, prête actuellement à assurer les maisons et les marchandises contre les pertes par les dommages causés par le feu.

CAPITAL $300,000, payées en plein et placées en lieu sûr.

Toutes les pertes seront ostiquées et remboursées avec la plus grande célérité et les conditions équitables cette Compagnie.

J. SMITH ROGERS, président.
R. W. MARTIN, secrétaire.

Directeurs:

J. Smith Rogers,	Henry Parish,
James Bryan,	Reuben Withers,
James McBride,	William Scott,
John Adams,	Ferdinand Suydam,
John Hegarty,	Peter J. Nevins,
William V. Verplanck,	Richard Irvin,
Joseph Kornochan,	C. V. S. Roosevelt,
John J. Palmer,	George F. Pellew,
Peter Jarvis,	William Colgate,
James McCall,	Lowell Holbrook,
Robert McCoskry,	Caleb Barstow.
E. D. Harlow,	

4 mars—60

Marchandises de Saison.

Les nouvelles et riches et derniers arrivages de New York et de Havre, les articles ci-après, qu'ils viennent de recevoir:

Articles variés en laine, Mousseline de laine, mousseline, française et anglaise, Mousseline Gaze, unie et dessin, Beau blanc à mille raies, Beau blanc, pour gilets, Cravates non noire, couleurs de fantaisie, de rue, jaune et noir